



n N° affiliation FFTA : 1017032

Procès-Verbal de l' A.G. [n°09]

Sur invitation du Président, J.L.RUAULT, les Membres LICENCIE(E)S FFTA, Membres SYMPATHISANTS et Autres ainsi que le Comité Directeur Élargi se sont réunis en Salle de « La POUDRIERE », Cours VAUBAN, 17410 Saint-Martin de Ré, le vendredi 06 octobre 2017, pour leur Assemblée Générale ordinaire.

A 19h15 Après le contrôle des feuilles d'émargements, des pouvoirs (28 présents/26 votants), du répertoire des adresses-courriels et numérotations téléphoniques, Mr le Président pu faire constater à l'Assemblée que le quorum statutaire était atteint (Rappel : 50% des effectifs votants ou représentés doivent être présents).

Préambule

J.L.RUAULT, remercia l'assistance par une courte allocution mettant en avant les efforts, le dévouement, la disponibilité fournis par tous les bénévoles ainsi que le Comité Directeur Élargi (CDE) , sur tous les objectifs et projets convenus assurant ainsi évolution et saine vie de l'association.

[Réf .Annexe 1 jointe au présent].

Il porta à la connaissance de l'assemblée les **démissions par lettre manuscrite de deux membres du Comité Directeur, Mr Geoffrey LAMOUCSE** qui pour des raisons personnelles ne souhaite plus assurer le poste de **Vice Président** et **Mr Pascal BETTIO** qui lié par une activité professionnelle très prenante ne dispose plus du temps nécessaire pour assurer correctement sa fonction de **Secrétaire Adjoint**. [Réf .Annexe 2 et 3 jointes au présent].

Le Président , les autres membres du CD, face à l'assemblée, les remercièrent très chaleureusement pour les multiples implications et sacrifices consentis pour la tenue de ces postes . Dès lors , l'assemblée fut informée que de ce fait le Comité Directeur était démissionnaire et qu'un appel à candidatures était lancé. Le président sortant renvoya la réception des candidatures et le vote de l'assemblée en fin de séance.

Comme le prévoit les statuts (en son Art 14), J.L.RUAULT évoqua le **Procès-Verbal de l'exercice antérieur (A.G. N°8)** qui fut porté aux voix et **voté à l'unanimité**. Par ailleurs il informa l'assistance qu'elle dispose du droit de regard, de consultation sur l'ensemble des documents administratifs et comptables issus de la gestion 2016-2017.

J.L.RUAULT rappela que 34 licences étaient déjà validées (8 F & 26 H) et que notre nombre d'adhérents devrait, pour cette saison être quasi équivalent à une petite cinquantaine de personnes, membres sympathisants inclus d'ici novembre 2017. Il signala que cette année les femmes semblaient plus demandeuses et que le nombre de jeunes était constant.

Animations et activités du club (Exercice 2016/2017) Rappel chronologie et évocations du/ des contenus

- Réunion Comité Directeur fin août 2017 (PV sur le site)
- Fêtes des Associations du 9/09/2016 à Saint Martin. Une institution maintenant dont nous ne pouvons nous passer (Une constante toutefois :Toujours beaucoup de très très Jeunes, que nous ne pouvons accueillir au sein du club).
- A.G. Archers de Ré du 7/10/2016 (PV AG N° 8 sur le site)
- Concours salle des 7 et 8/11/2016,
 - Gestion du greffe et des inscriptions assurées de main de maître par Geoffrey.
 - Un bémol: Un manque de bénévoles pour la tenue de la buvette, prendre acte pour les prochains concours.
 - Repas participatif du samedi soir au camping municipal avec possibilité d' hébergement en mobiles homes : Une franche réussite admise de toutes et tous (à renouveler).
- Galette des Rois du 15/01/2017 au Club House,une excellente ambiance, conviviale, familiale et surtout une très très bonne participation (La gestion de cette soirée, par inscription à supprimer la perte de denrées alimentaires prévisionnelles acquises en surnombre).
- Clôture Salle du 10/04/2017, réservations via coupons-réponses, internet, site. Les organisateurs furent satisfaits du taux de participation ainsi que de l'ambiance de cette journée entre nous.
- Changement Pailles Extérieures suite à la tempête de février 2017 et remise en état des chevalets (Là, le bénévolat et les compétences furent sollicités et mis à l'épreuve (épreuve réussie, merci). Nb : les frais liés au dégâts de cette tempête ont été couverts par l'assurance du club.
- Fréquentation du Pas de Tir Extérieur : Début avril , amoindrie par l'absence de participants, sauf les jeunes du Lundi et les compétiteurs du Jeudi et encore pas tous (Explications possibles : Météo médiocre , calendrier congés scolaires, obligations professionnelles et personnelles...)
- La Rhéaise : Problème d'importance sur l'organisation, dû à des associations qui se sont désistées au dernier moment : manque de cohésion dans la gestion de cette carence.
- Buvette Vide-grenier de l'Ascension à SMR 17410 : Bravo aux bénévoles et surtout remerciements aux jeunes pour leur animation tir à l'arc effectuée ce jour là ainsi que leur gestion de leur caisse participative qui rapporta + de 100 € permettant l'acquisition de petits matériels pour leur usage .
- Concours Extérieur des Archers de Ré, du 18/06/2017 = 20 participants seulement. Concours maintenu stratégiquement* (*A ce titre il sera reconduit la saison prochaine). L'absorption de l'ex-ligue au sein du nouveau Comité Régional Nouvelle Aquitaine de Tir à l'arc , les élections nationales, ainsi que d'autres concours du même ordre dans la région en sont sûrement pour quelque chose.
- Fête du club du 14/07/2017 : Un méchoui présentant toujours beaucoup d'attrait dû pour bonne part aux invitations dessinées et diffusées par Geoffrey LAMOUSSE, à l'accueil très chaleureux et simple, sur son terrain, de Bernadette TANVET (Mamie), à l'implication de tout un chacun et à la surveillance constante du feu par Geoffrey . Cette journée à vue la participation de 45 personnes (enfants compris) pour partager un programme rodé et toujours si agréable (Merci à Géo pour son implication personnelle et l'excellence de "son" méchoui).
- Les 15 kms de Saint Martin du 16 /07/2017 : Comme pour "La Rhéaise" , l'encadrement des 15 kms de

SMR fut décevant car d'un apport peu en adéquation avec notre vision du bénévolat. Au regard du peu de considération de la part des organisateurs, des changements de postes imprévisibles, du manque de sécurisation du parcours et des absences répétées de prise en compte de l'accueil des bénévoles ainsi que de leur répartition sur des postes définitivement arrêtés, les archers bénévoles ont souhaité que le CDE vote sur cela. **Par décision en date du 01/09/2017 le CDE a voté et acté, à l'unanimité, la non participation, au moins pour 2018, à ces manifestations et ce malgré une rétribution à participation de 500 € (bien supérieure à ce qui était prévu).**

- **Animations " Découverte du tir à l'arc " de l'été 2017** : Effectuées par le Président et le Secrétaire, elles furent d'un bon rapport financier. **Elles seront réitérées l'été prochain avec plus d'encadrement** pour permettre une meilleure surveillance (Gaëlle, Nadine et Nathalie notamment, en fonctions de leurs disponibilité du moment).

Animations

- le Bois Jeunesse a rapporté 220 €
- CLCH St Martin a rapporté 440 €
- "La farandole" la Flotte a rapporté 220 €

Au regard de groupes de participants en effectifs très différents et des sommes sollicitées, le Président informe l' AG que **le CDE aura à charge de réfléchir sur un tarif de prestation 2017/2018 plus homogène**. Il pourrait être établi sur une base d'un prix forfaitaire renforcé par un prix unitaire (Pour exemple : Prix forfaitaire de 200 € par demi-journée pour 2h/10 participants + 10€ par enfants supplémentaires).

- **Les Foulées Rhétoises du 6/08/2017**, au Bois Plage : Que du bonheur ! Très agréable à encadrer et toujours une bonne ambiance (bénévolat pur).

PASSAGE de PAROLE

Rapport Financier

Présenté par Mme Gaëlle RUAULT trésorière sortante [Réf. Annexe 4 jointe au présent].

- 10 772 € de CHARGES
- 12 886 € de PRODUIT dont 1 000 € de Licences
- Soit
- + 2 114 € sur le Compte-Courant avec reliquat précédent = + de 4 114 €
- et disposons de 2 881 € sur Livret (**Somme réservée pour une part au renouvellement des « Pailles, Buttes et**

l'entretien du Pas et du mur de Tir mais aussi aux investissements* de début d'année). *Investissements déjà actés par le CDE sortant: A savoir, Mousses Parcours Nature et Télémètre, Branches Gdes Tailles, Mousses Salle, Fourniture animation.

- Rappel des investissements de la saison échue (2016-2017) à hauteur de 1 800 € et des rentrées financières liées à la participation du club à diverses manifestations Rhétoises et aux activités "Découverte" du mois de juillet à hauteur de 2 560 €.

Budget Prévisionnel

Budget présentant un Solde Débitaire de 1130€ [Réf. Annexe 5 jointe au présent]

CREDIT	DEBIT3
Licences 4000	Licences2800
Sponsor 300	Maillots.....1110
(Ets Lussagnet, les jardins de David)	Matériel.....2000
Maillot360	Matériel de tir.....500

Subvention	Entretien230
Mairie 1450	Fourniture bureau400
<i>Animation</i>	Aménagement locaux.....300
Le Bois Jeunesse 220	Changement pas de tir.....700
La farandole.....220	Formation arbitre.....500
Vide grenier 1500	Achat de récompense200
Concours 300	Repas fin d'année300
Garderie Saint Martin.....440	Assurance180
	Repas club(galette, AG.....)..... 300
	Dédommagements arbitre.....300
	Entretien ext.....300
TOTAL8790	TOTAL.....10120

- **Maillots du clubs** : Deuxième production de 30 maillots financés par nos sponsors pour une part et par la part demandée aux adhérents. Aucun soucis comptable donc.

PASSAGE de PAROLE à Nadine HUET

- **CHEQUES VACANCES ANCV** : L'association ne peut se permettre de prendre les CHEQUES SPORT VACANCES de l' ANCV car celle-ci prélève 1% et 8 € 35 cents par remise sous "bordereau de remise". **Ce moyen de paiement sera refusé car trop coûteux.**
Par ailleurs, jusqu'à autre décision, sont acceptées les chèques-sport(collège/Département) et les tickets sport(lycée/Région).

REPRISE de PAROLE

- **Cotisations 2017-2018** :Le Comité Régional Nouvelle Aquitaine de Tir à l'Arc a acté par vote, début 2017, en A.G., un tarif adapté, par voie de conséquence le CD n'a vu aucune objection au maintien du tarif FFTA à 115€ pour les adultes, 95€ pour les Jeunes. Il a décidé et voté à l'unanimité un tarif de 50 € aux Sympathisants-Club et baisse le prix du tarif Double-Licence à 30€. **Pour rappel, ces tarifs seront et sont pour la deuxième année consécutive maintenus.**
- **Animation vide grenier d'automne sur St Martin de Ré** : A la demande pressante des exposants et de la Mairie de SMR nous avons été une nouvelle fois sollicité pour gérer la buvette-restauration le dimanche 29/10/2017. Cette manifestation quoi qu'ayant été actée en CD non prioritaire pour le club (Prestation refusée par le CD)), dans le but de rendre service à Mr le Maire et à la Municipalité ce afin de maintenir les excellents rapports qui nous lient depuis bons nombres d'années, les « Archers..."répondent : " Présent".
Cette animation **demande de nombreux bénévoles*** et assure au club un revenu non négligeable (*A vos inscriptions ! Merci).

Quitus a été donné à Mme Gaëlle RUAULT, Trésorière sortante, pour l'ensemble de sa gestion financière et son Rapport Financier est voté à l'unanimité, 26 voix POUR, par les membres votants de cette Assemblée.

PASSAGE de PAROLE

Rapport Moral

Présenté par Jean-Louis RUAULT, Président sortant.

- **Fêtes des Associations du Dimanche 10/09/2017** à Ars en ré. La tenue de la buvette nous fut proposée mais l'offre a été déclinée car elle ne correspondait pas au but de notre présence au sein de cette manifestation. Malgré un temps plus que maussade dû aux vents forts et aux averses localisées, les bénévoles, importants en nombre, ont su tirer partie de leurs connaissances et restituer par leur bonhomie aux visiteurs une image plus que positive de nos pratiques sportives au sein du club . A noter toutefois(**constat sur 2 ans au moins**) que les conditions du déjeuner pour les bénévoles ne sont jamais réellement réunies par voie de conséquence, **il sera dans l'avenir organisé un repas commun pour les bénévoles présents.**
- **Assemblée Générale Ordinaire du Vendredi 06/10/2017** à SMR 17410 . Les invitations et tout l'administratif lié à cette réunion institutionnelle furent préparés depuis début Août dernier.
- **Animation vide grenier d'automne du Dimanche 29/10/2017 sur St Martin de Ré**
Pour RAPPEL : A la demande pressante des exposants et de la Mairie de SMR nous avons été une nouvelle fois sollicité pour gérer la buvette-restauration le dimanche 29/10/2017. Cette manifestation quoi qu'ayant été actée en CD non prioritaire pour le club (Prestation refusée par le CD)), dans le but de rendre service à Mr le Maire et à la Municipalité ce afin de maintenir les excellents rapports qui nous lient depuis bons nombres d'années, les « Archers..."répondent :'' Présent''. Cette animation **demande de nombreux bénévoles*** et assure au club un revenu non négligeable (*A vos inscriptions ! Merci).
Ce jour, l'AG acte et vote 25 voix POUR et 1 abstention la proposition suivante :
[Sur cette animation , les "Archers de Ré" ne vendront en pâtisserie que la production des parents des élèves de l'école communale de SMR 17410, la recette de cette vente sera entièrement reversée pour financer un voyage de fin d'année pour leurs plus petits.]
- **Concours Salle des Samedi 04 et Dimanche 05/11/2017** à SMR 17410 **[Réf Mandat et Inscriptions sur le Site]**
Ce concours est réservé aux jeunes sur un départ et aux adultes pour trois départs. Le samedi soir un repas « Crêpes » participatif (16 €/Archer) est organisé sur place. La gestion sportive ainsi que les inscriptions au repas sont dévolues , sur sa proposition, à Geoffrey LAMOUSSE.
Une dizaine de bénévoles est attendue pour 09h00 pour la mise en place : un listing est ouvert(à votre boîte courriels donc !).
Rappel d'importance :
 - 1 La Buvette réclame constamment la présence de vendeurs tout au long du concours (1 jr et 1/2).
 - 2 Nathalie PORNON et Nadine HUET ont en charge les courses liées à cette manifestation.
 - 3 Jean-Louis RUAULT est retenu samedi par ses activités professionnelles
 - 4 Yann BURENDT est tenu de venir avec son agrafeuse filaire pour essais.
 - 5 Stéphane BILINSKI est chargé de la conception de la pîge de contrôle.Rappel aux jeunes archers :
la TENUE CLUB ou entièrement blanche, les CHAUSSURES FERMEES et 4/5 ou 6 FLÊCHES de même structure et de mêmes plumes MARQUEES et NUMEROTEES sont exigées.
- **Vœux du CD / Galette des Rois du Vendredi 12/01/2018**à SMR 17410.Cette réunion festive sera organisée sur inscription pour ajuster au plus prêt les frais d'acquisition des denrées et boissons offertes aux participants. Elle se déroulera au "Club House" du complexe sportif M. GAILLARD de SMR 17410 aux alentours de 18h30/19h00 : TOUTES et TOUS sont les bienvenu(e)s(à votre boîte courriels donc !).
- **Clôture du Tir en Salle du Dimanche 25/03/2018.** Sur toute la journée entre parents et enfants, entre archers jeunes ou moins jeunes des joutes et jeux autour du tir à l'arc sont proposés. Une information plus précise sera mise en ligne sur le site en temps et heure.

Cette manifestation ferme l'accès à la salle jusqu'à la rentrée scolaire suivante dès lors, les arcs, carquois et accessoires prêtés sont remis aux débutants pour l'activité en extérieur (Pour les mineur(e)s, les cordes comme à l'habitude sont remises puis récupérées par l'encadrement lors des séances en extérieur). **La distribution des arcs cette année s'effectuera la semaine 13 soit du 26 au 31/03/2017**

- **Le PAS de Tir EXTÉRIEUR** [\[Voir les Horaires sur le site\]](#) Dès les premiers jours d'avril 2018 les horaires des cours prennent leurs habits de printemps. **On notera que durant les vacances scolaires il n'y aura aucun cours pour les jeunes.**
- **Animation vide grenier de printemps du Dimanche 10/05/2018 sur St Martin de Ré**
Les PRO de la Buvette et de la restauration à vos marques. C'est la manifestation de tous les défis : Des exposants en nombre, beaucoup de monde et donc beaucoup de ventres à contenter, soit un profit club qui peut être important. **Informations et directives seront données au bon moment** [\[Voir les Horaires sur le site\]](#).
- **Concours DRJ/DRA/DRE 2°Manche les Samedi 26 et Dimanche 27/05/2018 OU Concours FITA et FEDERAL le 27/05/2018.**
Toutes les garanties techniques sont au vert. Le club s'étant positionné pour l'organisation de cette 2° de DR, nous sommes toujours en attente d'une désignation officielle. Pour autant le club ne s'endormira pas en cas de non obtention de ce concours régional il organisera en lieu et place un concours Fita - Fédéral sur une journée [\[S'informer sur le site\]](#).
- **Parcours Nature du Dimanche 24/06/2018 dans les remparts de SMR 17410.**
Le club est enthousiaste. Une première pour notre association, le plan de cible se peaufine, le départ se fera du " Vert Clos". Il reste encore bien des éléments à travailler ainsi que les démarches administratives, dites d'appui, auprès de la municipalité. David JALLAIS ,suppléant au Chargé du Matériel au sein du CDE mais aussi sponsor de l'association, s'est proposé pour assurer la végétalisation de certaines cibles. Qu'il en soit remercié ici [\[S'informer sur le site\]](#) .
- **"Trophée des îles".**
Ce concours qui verrait une alternance de sites organisateurs (Oléron et Ré), est **toujours en gestation et à l'étude entre les deux présidents de club.** Parcours Nature ou Campagne ? Rien n'est encore fixé.
- **Fête du Club du samedi 14/07/2018.** Sur inscription et à priori dans les mêmes conditions (Site/Horaires/conditions matérielles individuelles) que les années précédentes.
- **Animations " Découverte du tir à l'arc " de l'été 2017 .** Elles seront reconduites avec des tarifs adaptés.
- **Les Foulées Rhétoises d' août 2018 .** L' appel au volontariat s'effectuera en temps utile.
- **NOUVEAU SITE INTERNET :- ----- archersdere.fr -----**
L'ensemble du CDE adressa de chaleureux remerciements à Cyril DOFFIN pour sa maîtrise de l'informatique et le maintien "hors d'eau" du site obsolète.

PASSAGE de PAROLE à Dominique DESQUIBES

« ...Notre site semblait vieux, très limité en stockage et ne correspondait plus dans ses couleurs et sa présentation aux aspirations du club aux vues de ce qui peut être lu sur le net. Après visionnage d'un projet élaboré par mes soins et sur ma proposition, un nouvel hébergeur plus puissant en mémoire mais payant (50€ annuel) fut voté par le CDE à l'unanimité (avec accord immédiat de notre trésorière). Dès lors je fus chargé de l'élaboration des rubriques suivant les doléances des membres du CD. Chargé

depuis de son alimentation, je suis ouvert à toutes propositions de rubriques, d'idées, d'informations, de photos, de vidéos pour enrichir et poursuivre sa valorisation : A vos mail, donc !... »

REPRISE de PAROLE

- **Un site REFERENCIEL et d' INFORMATIONS.** Ce nouveau site permet donc la mise en ligne chronologiquement de toutes les informations nécessaires à nos instances Départementales, Régionales et Fédérales pour tout connaître de notre situation, de nos projets, de nos états d'esprits, nos incertitudes... C'est pourquoi, les comptes-rendus du Comité de Direction et les procès-verbaux des Assemblées Générale y figurent. **Il est NECESSAIRE, ici, de RAPPELER, comme pour les instances précitées, que notre site est REFERENTIEL et INFORMATEUR pour tous.** Cela-doit être un réflexe sain et simple que d'y accéder régulièrement.
- **Affiliation Fédérale.** Par suite du nouveau découpage régional, notre numéro d'affiliation change : Il devient le **N° 1017032** . Cela demande, non seulement son changement sur tous les documents administratifs mais aussi l'achat de nouveaux tampons, cartes de visite etc...Mme la Trésorière, informée, a déjà anticipé l'accord du CD.
- **Projet du Pas de Tir au lieu-dit "La CIBLE "** Le dossier est loin d'être clos, les problèmes du "Vert Clos" sont récurrents :Accès libre, usage abusif, tir de carabines avec une assurance qui ne peut assumer les responsabilités.**Un courrier-dossier a été expédié à Mr Michel DOUBLET, Sénateur-Maire, Président du Syndicat des Eaux de la Charente Maritime (lecture du courrier) le 04/09 dernier pour obtenir l'autorisation d'accès au terrain cadencé par la SAUR.** A ce jour nous sommes en attente de réponse.
- **Visiteurs : Usage du Pas de Tir du "Vert Clos"** Une grande difficulté de gestion et le constat des indécidables des archers extérieurs, licenciés FFTA poussent le CD à ne plus faire confiance, les **modalités** seront donc les suivantes :
 1. **Prise de contact par courriel du visiteur vers le club**
 2. **Transmission d'une feuille d'inscription portant périodes et tarifs par courriel du club au visiteur.**
 3. **Retour postal du document 2 émarginé, accompagné d'un chèque portant valeur de la tarification choisie du visiteur vers le club.**
 4. **Reprise de contact par courriel du Club vers le visiteur précisant les modalités d'accès.**
- **Maillots-Club.** Réservés à nos jeunes en 2^{ème} année mais aussi à ceux qui physiquement grandissent, un listing de 30 maillots, personnalisables par apposition du prénom, sera mis en commande. Ils seront revendus à un prix participatif de 12 € pièce (Prix participatif initial à la 1^{ère} commande en 2016).
- **Arbitre.** Quentin PAPET nous quitte. C 'est au nom du club qu'il fut remercié fraternellement pour son détachement arbitral de deux saisons sur l' île de ré . Le retour attendu et connu de Dominique DESQUIBES transféré FFTA de La Réunion vers notre club et sa validation annuelle d'arbitre fédéral obtenue permet donc toujours l'organisation de concours.
A l'heure présente, en ce qui concerne le défraiement des arbitres aux kilomètres, la question qui se pose est la suivant : Même en utilisant l'arbitre du club, afin de limiter le coût supporté par l'organisateur, le PCRA de région aura t' il toujours l'opportunité du choix d'un arbitre résidant au plus près du lieu du concours ?..A suivre.

Quitus a été donné à Mr Jean-Louis RUAULT , Président sortant, pour l'ensemble sa gestion morale du Club et son Rapport Moral est voté par 25 voix POUR et 1 abstention par les membres votants de cette Assemblée.

Questions diverses

- **Adresses courriels ou mails** . Eric MAURICE sollicite du président sortant la vérification des adresses des adhérents, précisant que certaines ne sont pas à jour : **Vérification sera effectuée sous 48h.**
- **Maillot « Nature et Tradition »** . Présentation par Nathalie PORNON d'un projet de tee-shirt plus particulièrement réservé aux pratiquants de "Parcours ». La couleur reste à définir ainsi que la matière. Sur le devant un logo circulaire de 10 cm portant sur un fond de ciel et de nature le profil latéral d'un archer bandant un arc. Sur sa circonférence les mentions : Les archers de saint-martin de ré, nature et tradition, sur l'arrière, centré, le logo des archers de ré.
Après discussion, l' AG donne son accord pour une étude plus poussée de ce projet, charge les initiateurs, Nathalie PORNON & Jacques PRAUD de poursuivre leur étude qui sera chapeautée par le nouveau CD. A noter toutefois que la mention : « LES ARCHERS DE SAINT MARTIN... NATURE ET TRADITION» devra être remplacée par : « ARCHERS DE RE NATURE ET TRADITION ».
- **Concours "Une devise pour les archers de Ré.** Suite au changement de site, à l'initiative de Rémi FAUPIN, un jeu- concours est ouvert, les propositions seront à transmettre par courriel jusqu'à une certaine date [\[S'informer sur le site \]](#). **Ce jeu est doté d'un prix de 50 € en matériel d'archerie.**
- **Achat d'animaux 3D.** L'AG donne son agrément de principe mais la budgétisation n'étant pas encore établie, **ces acquisitions sont renvoyées dans le courant du printemps 2018.**
- **Polaires à manches zippées.** Sur la proposition de Gaëlle RUAULT et de son père, l' idée est retenue et acceptée par l' AG, elle **devra être développée sur la saison 2018/2019.**
- **Passage du PONT.** Sur requête du Président sortant, l' AG vote par 24 voix POUR, 1 CONTRE et 1 abstention, une enveloppe forfaitaire à hauteur de 80 € équivalente à 10 passages à 8 € à l'attention de Jacques PRAUD en dédommagement pour ses déplacements réguliers au club. (Un chèque de cette valeur lui est remis immédiatement par la Trésorière sortante).

Élection au COMITE DIRECTEUR ELARGI

Sur requête du Président sortant, le chapitre des questions diverses ne relevant plus aucune interrogation , il fut proposé l'élection du nouveau CDE au regard des deux démissionnaires cités en préambule.

Se présentent ou se représentent au suffrage de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Mesdames, Messieurs	
BUHRENDT	Yann
DESQUIBES	Dominique (Nouvelle Candidature)
DOFFIN	Cyril
FAUPIN	Rémi
HUET	Nadine
JALLAIS	David
PORNON	Nathalie
RUAULT	Gaëlle
RUAULT	Jean-louis

PAR 25 Voix POUR et 1 Abstention

l'Assemblée a voté et reconnu que l'ensemble des noms cités précédemment, constitué à ce jour, le COMITE DIRECTEUR ELARGI de l'association(Club) des "Archers de Ré ".

A 21h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée. Le Président sortant remercia l'assistance et convia celle-ci à une collation festive autour du verre de l'amitié.

**REUNION PLEINIÈRE du COMITE DIRECTEUR ELARGI
pour nomination du COMITE DIRECTEUR et répartition des postes à compétences**

Ce jour, vendredi 06 octobre 2017, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, se sont réunis les membres élus du Comité Directeur Élargi [CDÉ] en vue de débattre et d'élire en leur sein, s'il y a lieu, les membres du nouveau Comité Directeur [CD] ainsi que leur répartition de postes .

Il ressort de cette réunion plénière, la composition suivante :

COMITE DIRECTEUR

**PRESIDENT, Monsieur Jean-Louis RUAULT
SECRETAIRE, Monsieur Rémi FAUPIN
TRESORIERE, Madame Gaëlle RUAULT**

COMITE DIRECTEUR ELARGI à

**Vice PRESIDENT par intérim, Monsieur Rémi FAUPIN
SECRETAIRE Adjointe, Madame Nathalie PORNON
TRESORIERE Adjointe, Madame Madame Nadine HUET
Chargées d' ANIMATIONS, Madame Nadine HUET & Madame Nathalie PORNON
Chargé d' INFORMATIQUE, Monsieur Dominique DESQUIBES
Assesseur du Chargé d' INFORMATIQUE, Monsieur Cyril DOFFIN
Chargé des MATERIELS, Monsieur Yann BUHRENDT
Assesseur du Chargé des MATERIELS, Monsieur David JALLAIS**

A 21h45, le CD étant constitué, les compétences réparties, la séance fut déclarée close par le Président.

Il s'en suivi un fort moment de convivialité.

Le Secrétaire :
R.FAUPIN

Le Président :
J.L.RUAULT

La Trésorière :
G.RUAULT